

## Politique sur l'alcool, le tabagisme et les drogues

### *Alcool*

Tous les membres, bénévoles, personnes participantes et membres du personnel d'OSGA ne sont pas autorisés à consommer de l'alcool lorsqu'ils participent aux programmes, activités ou compétitions à tous les niveaux d'OSGA 55+ (district, régional, Ontario et jeux du Canada).

### *Drogues*

Tous les membres, bénévoles, personnes participantes et membres du personnel d'OSGA doivent respecter toutes les lois relatives à l'utilisation de médicaments sur ordonnance ou en vente libre lorsqu'ils participent aux programmes, activités ou compétitions à tous les niveaux d'OSGA 55+ (district, régional, Ontario et jeux du Canada).

### *Tabagisme*

Tous les membres, bénévoles, personnes participantes et membres du personnel d'OSGA doivent se conformer à toutes les dispositions de la *Loi favorisant un Ontario sans fumée* lorsqu'ils participent aux programmes, activités ou compétitions à tous les niveaux d'OSGA 55+ (district, régional, Ontario et jeux du Canada). Cela inclut, sans s'y limiter, l'usage du tabac, des cigarettes électroniques et du cannabis.

Tout incident sera signalé à la personne ou au groupe approprié (c'est-à-dire la personne responsable, le comité, le bureau d'OSGA 55+, etc.) qui examinera l'incident et fera une recommandation sur la façon de procéder en fonction des options suivantes :

1. Un avertissement verbal avec la documentation appropriée au dossier.
2. Un avertissement écrit à la personne participante inscrite ou non participante.
3. Le retrait de la compétition.
4. Le retrait de tous les programmes d'OSGA 55+.

Les exigences légales applicables, telles que modifiées de temps à autre, comprennent :

- la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*;
- la *Loi de 2007 favorisant un Ontario sans fumée* ou une législation similaire dans d'autres juridictions;
- la *Déclaration de principes concernant le cannabis et le Code des droits de la personne*;
- la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*.

La présente politique sera interprétée de manière à être conforme à toutes les lois applicables, y compris les lois susmentionnées.